

# Inscription sur les listes électorales

## Ville de Brest



Tout citoyen ou citoyenne habitant en France a le droit de vote.

### **Pour voter, il faut être inscrit (e) sur les listes électorales.**

Vous pouvez vous inscrire toute l'année.

Vous pouvez vous inscrire

au maximum 6 semaines avant la date du 1<sup>er</sup> vote.

Vous recevrez une carte d'électeur.

### **Vous venez d'avoir 18 ans,**

les services de la mairie

vous inscrivent automatiquement.

### **Vous allez avoir 18 ans dans peu de temps,**

votre inscription se fait automatiquement.

### **Comment s'inscrire sur les listes électorales ?**

#### **Vous venez habiter à Brest ?**

Vous pouvez vous inscrire sur la liste électorale

#### **Vous changez de quartier ?**

Il faut déclarer votre changement d'adresse.

Vous recevrez chez vous,

une nouvelle carte d'électeur.


## Pour s'inscrire sur les listes électorales, il faut :

- Une carte d'identité ou un passeport valide
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois :
  - 1 facture de téléphone fixe
  - ou 1 facture de gaz
  - ou 1 facture d'eau
  - ou 1 bulletin de salaire.....

Pour vous inscrire, vous pouvez aller:

### Mairie centrale

2 rue Frézier  
29200 Brest

 02 98 00 80 80

du lundi  
au  
vendredi

de 8h30



à 17h30



le samedi

de 9h00

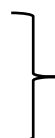


à 12h00



Fermée à 17h00

Fermée le samedi



en juillet et en aout

## **Vous pouvez aller dans les mairies de quartier :**

- Mairie quartier de Bellevue  
25 place Napoléon
- Mairie quartier Europe  
31 rue Saint Jacques
- Maire quartier Lambezellec  
25 rue Robespierre
- Mairie quartier Quatre-Moulins  
200 rue Anatole France
- Mairie Saint Marc  
124 rue de Verdun
- Mairie Saint Pierre  
26 rue Jean-François-Tartu

## **Toutes les mairies de quartiers ont les mêmes heures d'ouverture et de fermeture :**

du lundi	}	de 9h00		à		12h00
au		de 13h30		à		17h00
vendredi		de 9h00		à		12h00

**Vous pouvez aussi télécharger un formulaire** (Cerfa n° 12669\*02)  
à imprimer et à remplir

**Expédier le tout** avec

une copie de la carte d'identité ou passeport

et un justificatif de domicile à :

**Mairie de Brest**

2 rue Frézier

CS 63834

29238 Brest cedex 2

**Vous pouvez aussi vous inscrire par internet :**

[elections.brest.fr](http://elections.brest.fr)

tous les jours à n'importe quelle heure

**Vérifier que vous êtes inscrit :**

<http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaire/ISE>

Renseignements : ☎ 02 98 00 80 80 -

@ [www.brest.fr](http://www.brest.fr)